

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le dix mars deux mille neuf, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 03/03/2009

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Roger DESROCHES, Gérard BARRAUD, Michelle DEMONET, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADÉ, Philippe STEYAERT, Jean-Pierre MORLON.

**EXCUSEES :** Béatrice DUFOUR, Monique REIX – BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2009 – 034 : ADHESION A L'ADAC

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes de Noblat sera amenée, dans l'avenir, à élaborer de nombreux projets.

Monsieur le Président précise que si l'intercommunalité adhère à l'Association Départementale pour l'Aménagement des Collectivités, elle pourra bénéficier de l'assistance technique, administrative et juridique de cette association dans le cadre de l'élaboration de ses projets.

Monsieur le Président expose que l'adhésion à l'ADAC nécessite le versement d'une participation dont le mode de calcul est similaire à celui réalisé pour les communes du groupement.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par  
22 voix pour, 1 contre et 2 abstentions

**Décide** d'adhérer, pour l'année 2009, à l'Association Départementale pour l'Aménagement des Collectivités.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 11 mars 2009

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le : 13/03/2009

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

**Accusé de réception préfecture**

Objet de l'acte : adhesion a l'ADAC

Date de transmission de l'acte : 13/03/2009

Date de réception de l'accusé de réception : 13/03/2009

Numéro de l'acte : 2009-034 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20090310-2009-034-DE

Date de décision : 10/03/2009

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes

## TABLEAU DES EFFECTIFS AU 10 MARS 2009

GRADES	Communauté de Communes de Noblat		Cumul
	Temps complet	Temps non complet	
Ingénieur subdivisionnaire (fonction DGS)	1		1
Éducateur des Activités Physiques et Sportives	1		1
Contrôleur de travaux	1		1
Technicien supérieur	1		1
Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	2
Adjoint d'animation de 2 <sup>ème</sup> classe	2		2
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	2		2
Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe	2		2
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	3		3
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1		1
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>16</b>

